



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 28 novembre 2025, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : continuité du mouvement de grève reconductible pour les journées du 1^{er} décembre 2025 au 31 décembre 2025, couvrant l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Ce que dénonce la CGT CD85, ce n'est pas, notamment : le « vol » de jours de congés d'assistants familiaux (fait que la collectivité reconnaît, à deux reprises, lors des derniers CST) ; ni le refus de la collectivité de les rendre ; ni la pratique de l'écrêtage d'heures supplémentaires ; ni de refuser, contester, les repos récupérateurs (en faisant l'amalgame entre « repos hebdomadaire » et « congés » ou « RTT ») ; ni le dialogue social de la collectivité qui ne discute qu'avec ceux qui ne partagent que ses positions (pour la prévoyance, des agents, dont la CGT porte la parole, sont cocontractants, de force, au contrat) ; ni les originalités en matière de paiement des Assistants Familiaux ; ni le fait que de nombreux AF « font la banque » au CD85 ; ni la misère grandissante des salaires et traitements qui ne permettent, désormais, même plus de se soigner (inutile de faire une description de la situation, et si votre projet de mutuelle santé suit le même chemin que la prévoyance, cela ne rajoutera, là encore, que de la tragédie aux drames), manger, se chauffer, entretenir la voiture, préserver le patrimoine (familial), éduquer nos enfants ; ni la gestion par l'efficacité et la résilience (« y'a qu'a » ; « faut qu'vous » ; « si tu n'es pas content tu dégages ») ; ni l'absence de sens (valeur, principe) pour la collectivité (cap, route) ... Non Monsieur le Président :

c'est le cumul !

Le « travail », incontestablement, ne paie plus (nous l'avons démontré lors des précédents préavis de grève), mais en plus, c'est une question de justice. L'injustice c'est le « non partage ». La collectivité méprise, se moque, diabolise, voir « combat » des agents qui manqueraient de « loyalisme » (en les accablant notamment par la dette, la honte et la peur du lendemain). Si la casuistique fait des ravages dans notre société (certains imposent leur loi

sur les décombres de toutes les lois, leur pouvoir sur la destruction de tous les autres pouvoirs), ce n'est pas une raison d'abdiquer. La CGT CD85 ne cesse de vous alerter. Pour la CGT CD85 l'injustice ne se négocie pas : ça se combat ! Ce préavis, comme les précédents, resteront dans l'histoire.

La CGT CD85 revendique principalement :

- **Pouvoir d'achat** : une revalorisation du point d'indice à 6€ (actuellement 4€92) et l'indexation des pensions et du point d'indice sur l'inflation ; revalorisation du régime indemnitaire, des indemnités (frais kilométriques, astreintes...) ; accélération (et justice) du déroulement de carrière ; prise en charge à 100% de la prévoyance ; aucun agent ne doit avoir une fiche de paie à 0€ ...
- **Retraite** : retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans pour revenir rapidement à 60 ans ; départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles (reconnaissance de la pénibilité des métiers féminisés invisibilisé) ; calcul de la pension sur les traitements des 6 derniers mois dans le public (10 meilleurs années dans le privé) ; garantie d'un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité pour une carrière complète ; prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé...
- **Temps de travail** : garantie des cinq semaines de congés payés ; maintien des jours de fractionnement ; maintien de tous les jours fériés ; maintien des 35h ; stop à l'écêtement ; respect de la législation sur le temps de travail...
- **Santé** : défense de « la sécurité sociale » (prise en charge à 100% des frais de santé) ; maintien du principe « *je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins* » ; maintien à 100% du traitement et garantie des primes en maladie ordinaire ; respect des repos récupérateurs ; le droit à se soigner ; l'employeur doit garantir la santé mentale et physique de ses agents ...
- **Justice** : rétablissement des conseils de discipline de recours pour les agents de la fonction publique ; stop à l'autoritaire et à l'arbitraire (sécurité juridique et sûreté) ; respect des principes du droit ; une inspection du travail indépendante pour la fonction publique territoriale ; un accès à la justice effectif ; stop aux procédures baillons ...
- **Conditions de travail** : définir les valeurs et principes afin de fixer le cap, la route pour tous les agents ; stop aux violences institutionnelles ; stop au management par l'efficacité et la résilience ; étude effective sur les risques psychosociaux ; une « inspection du travail » indépendante pour la fonction publique territoriale ; reconnaissance de l'ancienneté en matière de promotion (stop au mérite) ; des moyens pour produire (du matériel en bon état) pour assurer de servir l'intérêt général ...
- **Défense du niveau de service public pour tous et de l'espace public.**
- **Dialogue social** : respect des règles et des principes ; liberté de correspondance des organisations syndicales ; vote à l'urne aux prochaines élections (fracture numérique) ; concertation avec les représentants du personnel sur les sujets concernant les agents ; pas de discrimination syndicale...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 décembre 2025, de 0h à 24h pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Vendée.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations et un joyeux Noël.

Pour la CGT CD85